



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Journal du CRPA

ANNÉE 2022



SECURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE
La Fondation de l'Armée du Salut



Le CRPA, c'est quoi ?

**CRPA =
Conseil régional
des personnes
accueillies ou
accompagnées**

Reconnu officiellement par l'Etat par un décret qui définit nos missions, et notre fonctionnement.

Représente les personnes en situation de précarité ou l'ayant été dans les instances de pilotage, suivi et évaluation des politiques d'accueil, hébergement et insertion



Plénière du 3 mars "la participation dans les associations" à Grenoble

En quelques dates :

2010 : le CCPA (Conseil Consultatif des Personnes Accompagnées) est né pour favoriser la participation des personnes précaires dans l'élaboration des politiques publiques

2011 : une déclinaison du CCPA est lancé en Rhône-Alpes

2016 : Décret n° 2016-1440 reconnaissant officiellement le CRPA

Une animation collective et participative

Les délégués CRPA :

- s'engagent pour représenter les personnes en situation de précarité ou l'ayant été
- 8 élus/an, les anciens élus pouvant continuer à s'investir
- coaniment et coorganisent les actions du CRPA et **portent une parole collective** lors de représentations dans les instances
- ont des partenaires dans l'**ensemble de la région**

En 2023, les délégués sont :

Achour, Audrey, Nadia, Françoise, Marie-Hélène (Rhône)
Viviana, Roman (Ardèche)
Agnès, Nora (Loire)
Camille (Isère)

2022 en photos



Bilan de l'année 2022

Coanimées par les délégués, les plénières sont des **temps d'échange et d'expression** des personnes accueillies, en croisant leurs perceptions. Sur la base de leur expérience vécue, elles sont le lieu pour **réfléchir ensemble à des solutions à préconiser**.

4 plénières ont été organisées

1. Le 3 mars à Grenoble (38) sur la **participation au sein des associations**
2. Le 9 juin à Saint-Étienne (42) sur les **tiers-lieux**
3. Le 29 septembre à Francheville (69) sur les **droits à la non-discrimination et à la pratique religieuse**
4. Le 29 novembre à Valence (26) sur **l'accès aux soins et à la santé**



2022 en chiffres

165 participants aux plénières dont *2/3 de personnes accueillies*

75 réunions auxquelles le CRPA a participé, dont

28 réunions avec des partenaires associatifs

28 réunions d'élaboration des politiques publiques

12 pré-réunions ou journées de formation

8 COPIL

Focus sur la plénière du 29 novembre

L'accès aux soins et à la santé

38 participants

25 personnes accompagnées et accueillies ou l'ayant été

Les participants ont échangé sur l'accès aux soins pour les personnes sans-abris, vulnérables et sans-papiers. Puis Adrien de France Asso Santé a présenté le groupe Expression directe, qui permet aux personnes en situation de précarité de participer à l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques de santé.

Parole de participants :

« Il faut être en bonne santé pour l'accès aux soins ! »

Nous avons fait un débat mouvant sur le sujet "faut-il obliger les médecins à s'installer dans les déserts médicaux ?". **Le débat fut riche et animé !**

L'après-midi, chaque table a abordé un sujet différent comme les déserts médicaux, le sport pour tous, les addictions ou l'hygiène en structures.

Le compte-rendu de cette journée est disponible sur demande !



Plénière du 29 novembre "Accès aux soins et à la santé" à Valence

Focus sur une représentation : la MVS



Nadia et Danielle sont déléguées, elles siègent depuis 2022 à la MVS. Elles nous présentent leur travail avec la MVS.

Qu'est-ce que c'est la MVS ?

La Maison de la Veille Sociale est le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) du Rhône. **La MVS gère le 115**. Les services de la MVS étudient les dossiers des personnes pour les orienter vers le logement ou l'hébergement.

Quel est votre rôle en tant que déléguée ?

On siège au conseil d'administration et au bureau de la MVS. On participe pour donner des propositions.

- Le conseil d'administration se tient 2 fois par an, c'est le lieu pour prendre les grandes décisions (budget par exemple) : il y a au sein du conseil d'administration l'Etat, la Métropole de Lyon, la Préfecture, les associations et des partenaires.
- Le bureau se réunit 6 fois par an, on y parle de questions plus techniques, sur le fonctionnement de la MVS.

Pourquoi y aller ?

S'informer pour informer les autres ! Nous y siégeons pour mieux connaître le fonctionnement de la MVS, et essayer d'apporter des propositions sur l'orientation des demandeurs, qu'on ait accès plus facilement à l'hébergement ou au logement... et pour qu'il y ait moins de personnes à la rue !

On souhaite être des porte-paroles de la MVS, pour expliquer son fonctionnement et ses difficultés. **Nous sommes fières d'y participer !**



A la rencontre des délégués 2023

Marie-Hélène

J'ai connu le CRPA par ATD Quart-Monde, on m'a invitée à une plénière et je suis revenue convaincue ! Je me ré-engagee pour un 2ème mandat pour être solidaire et **défendre la dignité et les droits des personnes** dans la précarité, que j'ai moi-même traversé.



Nora



J'ai connu le CRPA par l'intermédiaire de Magloire qui travaille à l'association le Foyer vers l'Avenir à Roanne. Je me suis engagée pour apporter des solutions pour qu'on puisse se faire entendre par rapport à des choses comme le **mal-logement, les droits à la santé, et les gens qui sont à la rue**. Je représente le CRPA pour plaider ces causes !

Achour

Je suis Achour, je suis résident au Foyer Notre Dame des Sans-Abris de Francheville. J'ai connu le CRPA grâce au Pôle Santé, où je suis usager partenaire. Je me suis présenté pour les **questions de santé**, pour en parler avec mes collègues du CRPA, pour trouver des solutions. Comme dirait un penseur allemand : "donnez-nous une bonne santé, c'est donner une bonne scolarité !".

Je souhaite une bonne année aux lecteurs et à la prochaine plénière



Viviana



Je m'appelle Viviana, j'ai 34 ans. J'ai connu le CRPA via l'ANEF de l'Ardèche. Je me suis présentée pour être utile et pouvoir aider. Je suis très intéressée par les **violences faites aux femmes et aux enfants**, et la question de l'emploi.

Dates des plénières 2023



Jeudi 16 février à Riorges (42)

"Gestion des violences et des conflits (entre résidents, travailleurs-sociaux...)"

En mai, en Haute-Savoie

Sujet à définir

Jeudi 7 septembre à Francheville (69)

Sujet à définir

En décembre, à Grenoble

Sujet à définir & élections des délégués 2024

Vous souhaitez en savoir plus ?

Laëtitia Gawlik

Animatrice du CRPA

laetitia.gawlik@armedusalut.fr

07 77 26 96 09



Retrouvez le CRPA sur <http://cnpa-crpa.org/>
et sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/crpa.auvergnerhonealpes.5>